

Programme pluriannuel de gestion des plantes exotiques envahissantes

PROGRAMME 2 TRANCHE 2

Compte-rendu de la réunion de chantier 17 juin 2019

Lieu :	Pont de la Rue de la Gare, 02250 Voyenne à 11H00
---------------	--

Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :
Syndicat intercommunal d'aménagement de la Serre aval et de ses affluents	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques	ATENA Paysages

Nom, Prénom :	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
COMPERE Hubert	Président du syndicat		✓	
CARPENTIER Francis	1 ^{er} Vice-Président du Syndicat		✓	
VRIGNAUD Elie	Union des syndicats	✓		
DUPONCHEL Romain	ATENA PAYSAGE	✓		
TOURNIER Antoine	ADREE	✓		
GOSSE Camille	CPIE des Pays de l'Aisne			✓
WATTERLOT Aymeric	Conservatoire Botanique de Bailleul		✓	
SEVRAN Jacques	Maire de Marle		✓	
BORNIER Bernard	Maire de Dercy		✓	
CARPENTIER Georges (remplacé)	Maire de Voyenne	✓		

- Cette réunion concerne l'avancement des travaux de lutte contre les plantes invasives sur le syndicat de la Serre aval (**tranche 2**), qui, après appel d'offres, ont été confiés à l'entreprise ATENA Paysages.

DETAIL DES TRAVAUX :

- Le premier passage des travaux de lutte contre la Berce du Caucase sont terminés.

- L'entreprise ATENA Paysage a procédé aux deux passages le long de la Serre et a géré l'ensemble des Berces du Caucase présentes dans un périmètre de 6 mètres de large à partir du pied de berge.
- Un second passage est programmé prochainement afin de retirer les individus oubliés, et pour récolter les ombelles qui seraient éventuellement arrivées à maturité.

DETAILS TECHNIQUE :

- L'entreprise a progressé rapidement au vu des bonnes conditions et de l'extension raisonnable de la Berce.
- La constatation des travaux effectués est rendue difficile par la très forte densité de la végétation présente le long des cours d'eau.
- Une vérification ponctuelle a pu être opérée par le maître d'œuvre, le long de la Serre pour constater la bonne tenue des engagements de l'entreprise et la bonne réalisation des travaux. Cette dernière s'est faite à proximité d'une des plus grosses aires de Berce repérées le long du cours d'eau.



Visite d'un site de traitement de la berce

FINANCEMENT :

- Ce programme pluriannuel de travaux est possible grâce au soutien financier de l'Europe (FEDER) et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.



REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Sur les zones de densité importante, quelques pieds traités sont sectionnés au-dessus du collet, alors que le protocole indique une section à 10cm sous ce dernier. Il résulte que certains individus reprennent, alors que sur zone seuls des individus oubliés devraient être présents. L'entreprise a par la suite été informée de cet état de fait.



Pied seulement "plié" ayant repris



Pied sectionné à priori au-dessus du collet

- Les participants ont été tenus informé de l'avancement de la problématique du labourage des bandes enherbées, pour laquelle une réunion se tient à l'USAGMA le même jour.
- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

ATENA repart sur la zone de la Serre amont pour le second passage, la prochaine réunion est donc programmée lorsque du retour d'ATENA sur la Serre aval.

Le service technique,